RCS : LYON
Code greffe : 6901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2003 B 00496
Numéro SIREN : 404 197 279
Nom ou dénomination : ABCM PROGRESSION

Ce dépôt a été enregistré le 16/01/2023 sous le numéro de dépôt B2023/001715

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

IDENTIFICATION	
M CHAMODON Bruno 63 rue André Bollier G2C Business Center 69007 LYON FRANCE N° d'adhérent : 20112690013636	Pour le compte de : **SASU ABCM PROGRESSION** 63 RUE ANDRE BOLLIER 69007 LYON 7EME N° SIREN : 404 197 279 Période déclarée : 01/09/2021 au 31/08/2022 Date limite de dépôt : 15/12/2022

ÉLÉMENTS DÉCLARÉS

Formulaire N° 2065 *(applicable à compter du 31/12/2021)*

Annexe N° 2065-BIS *(applicable à compter du 31/12/2021)*

Annexe N° 2033-A *(applicable à compter du 31/12/2021)*

Annexe N° 2033-B *(applicable à compter du 31/12/2021)*

Annexe N° 2033-C *(applicable à compter du 31/12/2021)*

Annexe N° 2033-D *(applicable à compter du 31/12/2021)*

Annexe N° 2033-E *(applicable à compter du 31/12/2021)*

Annexe N° 2033-F *(applicable à compter du 31/12/2021)*

Annexe N° 2033-G *(applicable à compter du 31/12/2021)*

Annexe N° 2059-H *(applicable à compter du 31/12/2017)*

Annexe N° 2059-I *(applicable à compter du 31/12/2017)*

Annexe N° 2069-RCI *(applicable à compter du 31/12/2021)*

Certifié conforme

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Impôt sur les sociétés

N° 2065
(Applicable à compter du 31/12/2021)

A - IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

1 - J'ACCEPTE DE RECEVOIR DES INFORMATIONS PAR MESSAGERIE
(VOIR ART. 39 ET SUIVANTS - LOI N° 78-17 DU 6/1/1978 MODIFIÉE EN 2004 RELATIVE À L'INFORMATIQUE, AUX FICHIERS ET AUX LIBERTÉS) : **Oui**

Adresse de messagerie : **abcm.progression@wanadoo.fr**

2 - ADRESSE DU SIÈGE SOCIAL

Numéro, type et nom de voie : **63 rue André Bollier**

Code postal : **69007** Ville : **LYON**

Pays : **FRANCE**

B - ACTIVITÉS

ACTIVITÉS EXERCÉES

Formation professionnelle continue

C - RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION

1 - RÉSULTAT FISCAL

Bénéfice imposable au taux normal : **30 855** Bénéfice imposable à 15% : **38 120** Déficit *(report du 2033-B)* :

G - COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? **Oui**

Si oui, veuillez indiquer le logiciel utilisé : **sage 50**

Certifié conforme

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2065-BIS
(Applicable à compter du 31/12/2021)

Impôt sur les sociétés
Annexe à la déclaration n° 2065

H - RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS

Montant global brut des distributions payées par la société elle-même	55 080
Montant des revenus répartis (somme des montants ci-dessus)	55 080
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'art. 158 CGI	55 080

K - ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION

1 - RÉMUNÉRATIONS

Montant brut des salaires *(hors apprentis et handicapés)*	37 836

Certifié conforme

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2033-A
(Applicable à compter du 31/12/2021)

Bilan simplifié

A - ACTIF

	Brut	Amortissements Provisions	Net Exercice clos en N
1 - Actif immobilisé			
Immobilisations incorporelles - Autres	5 098	2 835	2 263
Immobilisations corporelles	5 133	5 133	0
Immobilisations financières *(1)*	152		152
TOTAL I *(5)*	10 383	7 968	2 415
2 - Actif circulant			
Créances *(2)* clients et comptes rattachés	7 969		7 969
Créances autres *(3)*	496		496
Disponibilités	65 594		65 594
TOTAL II	74 059		74 059
TOTAL GENERAL (I + II)	84 442	7 968	76 474

B - PASSIF

		Net Exercice clos en N
1 - Capitaux propres		
Capital social ou individuel		500
Réserve légale		762
Résultat de l'exercice		55 080
TOTAL I		56 342
3 - Dettes		
Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N *(4)*		20 131
TOTAL III		20 131
TOTAL GENERAL (I + II + III)		76 473

Certifie conforme

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Compte de résultat simplifié de l'exercice

N° 2033–B
(Applicable à compter du 31/12/2021)

A - RÉSULTAT COMPTABLE

PRODUITS D'EXPLOITATION				Exercice N
Production vendue	Biens	dont export et livraisons intracommunautaires		
	Services	dont export et livraisons intracommunautaires		427 652
Autres produits				1
			Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)	427 653

CHARGES D'EXPLOITATION			
Achats de matières premières et autres approvisionnements *(y compris droits de douane)*			244
Autres charges externes			300 680
		dont crédit-bail mobilier	
		dont crédit-bail immobilier	
Impôts, taxes et versements assimilés			1 604
		dont TP/CFE, CVAE	1 129
Rémunérations du personnel			37 836
Charges sociales			16 368
Dotations aux amortissements			1 896
Autres charges			51
		dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger	
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	
		Total des charges d'exploitation (II)	358 679
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			68 974
Produits et charges divers	Produits financiers (III)		
	Produits exceptionnels (IV)		
	Charges financières (V)		
	Charges exceptionnelles (VI)		
		dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes *(art. 217 octies)*	
		dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles *(art. 39 quinquies D)*	
	Impôts sur les bénéfices (VII)		13 895
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)			55 079

Certifié conforme

B - RÉSULTAT FISCAL

	Bénéfice	Déficit
	55 079	

1. RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS	Bénéfice	Déficit
	55 079	

2. RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS	Bénéfice	Déficit
	55 079	

Certifié conforme

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2033-C
(Applicable à compter du 31/12/2021)

Immobilisations
Amortissements – Plus-values – Moins-values

I - IMMOBILISATIONS

ACTIF IMMOBILISÉ	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Réévaluation légale Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles					
Autres	5 098		2 835	2 263	
Immobilisations corporelles					
Autres immobilisations corporelles	5 133		5 133	0	
Immobilisations financières					
	152			152	
TOTAL rubrique I	10 383		7 968	2 415	

II - AMORTISSEMENTS

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations (dotations de l'exercice)	Diminutions (amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises)	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Autres immobilisations incorporelles				
	1 136	1 699		2 835
Immobilisations corporelles				
Autres immobilisations corporelles	5 586	196	649	5 133
TOTAL rubrique II	6 722	1 895	649	7 968

III - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

	NATURE DES IMMOBILISATIONS CÉDÉES VIRÉES DE POSTE À POSTE, MISES HORS SERVICE OU RÉINTÉGRÉES DANS LE PATRIMOINE PRIVÉ	Valeur d'actif	Amortissements	Valeur résiduelle	Prix de cession
1	Climatiseur	649	649	0	
TOTAL		649	649	0	

Certifié conforme

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2033-D
(Applicable à compter du 31/12/2021)

Relevé des provisions
Amortissements dérogatoires – Déficits reportables – Divers

III - DIVERS

Montant de la TVA collectée	85 088
Montant de la TVA déductible sur biens et services *(sauf immobilisations)*	39 794

Certifié conforme

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2033-E
(Applicable à compter du 31/12/2021)

Contribution économique territoriale
Détermination de la valeur ajoutée et effectifs

DÉCLARATION DES EFFECTIFS

Effectif moyen du personnel		1
	- dont apprentis	
	- dont handicapés	

CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE

I - CHIFFRE D'AFFAIRES DE RÉFÉRENCE CVAE

Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	427 652
TOTAL 1	427 652

III - CHARGES À RETENIR POUR LE CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE

Achats	244
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	300 680
TOTAL 3	300 924

IV - VALEUR AJOUTÉE PRODUITE

Calcul de la valeur ajoutée *(Total 1 + Total 2 - Total 3)*	126 728

V - COTISATION SUR LA VALEUR AJOUTÉE DES ENTREPRISES

Valeur ajoutée assujettie à la CVAE	126 728

Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE

Mono-établissement au sens de la CVAE	☑
Chiffre d'affaires de référence de la CVAE	427 652
Effectifs au sens de la CVAE	1

Certifié conforme

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2033-F
(Applicable à compter du 31/12/2021)

Composition du capital social

LISTE DES PERSONNES OU GROUPEMENTS DE PERSONNES DE DROIT OU DE FAIT DÉTENANT DIRECTEMENT AU MOINS 10% DU CAPITAL DE LA SOCIÉTÉ

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	1	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	500

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES

1

Titre	Monsieur		
Nom et prénom	CHAMODON BRUNO	Nom marital	
Nombre de parts ou d'actions	500	Pourcentage de détention	100,00%
Date de naissance	13/06/1957	Pays de naissance	FRANCE
Code postal de naissance	69007	Commune de naissance	LYON
Numéro, type et nom de voie	17 route d'Artas		
Complément de distribution		Lieu-dit, hameau	
Code postal	38080	Ville	FOUR
Pays	FRANCE		

Certifié conforme

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2033-G
(Applicable à compter du 31/12/2021)

Filiales et participations

Si vous n'avez à remplir aucune case de ce formulaire (déclaration "néant"), veuillez cocher la case. ☑

Certifié conforme

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2059-H
(Applicable à compter du 31/12/2017)

Obligation déclarative incombant à certains contribuables relevant de la direction des grandes entreprises
Composition du capital

Si vous n'avez à remplir aucune case du formulaire (déclaration "néant"), veuillez cocher la case ☑

Certifié conforme

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2059-I
(Applicable à compter du 31/12/2017)

Obligation déclarative incombant à certains contribuables relevant de la direction des grandes entreprises
Filiales et participations

Si vous n'avez à remplir aucune case de ce formulaire (déclaration "néant"), veuillez cocher la case ☑

Certifié conforme

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Réductions et crédits d'impôts de l'exercice

N° 2069-RCI
(Applicable à compter du 31/12/2021)

Si vous n'avez à remplir aucune case de ce formulaire (formulaire « néant »), veuillez cocher la case ☑

Certifié conforme

ABCM PROGRESSION
G2C Business Center
63 rue André Bollier
69307 LYON CEDEX 07
404197279 RCS LYON APE 7022Z

Comptes du 01/09/2021 au 31/08/2022

ANNEXE

Règles et méthodes comptables
Engagements et informations financières
Notes particulières sur le bilan ACTIF
Notes particulières sur engagements PASSIF
Détail des comptes de régularisation

Exercice : 12 clôturé le 31/08/2022	durée : 12 mois
Total du bilan avant répartition :	76474 euros
Chiffre d'affaires (H.T.) :	427652 euros
Résultat comptable après impôts :	55080 euros
Nombre de salariés : 1	

La présente annexe, rédigée par le dirigeant de l'entreprise, forme un tout indissociable de l'ensemble BILAN et COMPTE DE RÉSULTAT

A- RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :
- continuité de l'exploitation,
- indépendances des exercices.
et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Les principales méthodes sont les suivantes :
- Amortissements : ils sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.
- Stocks : pas de stocks de produits, ABCM progression est une entreprise de services.

B- ENGAGEMENTS ET INFORMATIONS PARTICULIÈRES :

Non applicable.

C- NOTES PARTICULIÈRES SUR L'ACTIF :

Actif immobilisé

Les mouvements de l'actif ont été les suivants :

Valeurs brutes	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisation incorporelles	5098 euros		2835 euros	2263 euros
immobilisation corporelles	5133 euros		5133 euros	0 euros
immobilisation financières	152 euros			152 euros
Total	10383 euros		7968 euros	2415 euros

Amortissement	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
sur immobilisations incorporelles	1136 euros	1699 euros		2835 euros
sur immobilisations corporelles	5586 euros	196 euros	649 euros	5133 euros
Total	6722 euros	1895 euros	649 euros	7968 euros

État des créances

Montant par poste	Montant brut	moins d'1 an	plus d'un an
Actif immobilisé	10383 euros	0 euros	0.00 euros
Actif circulant	74058 euros	8465 euros	0.00 euros
Comptes régul	0 euros	0 euros	0.00 euros
Total	84442 euros	8465 euros	0.00 euros

Charges constatées d'avance

0 €

D- NOTES PARTICULIÈRES SUR LE PASSIF

Capital social

répartition et évolution des titres de la société	nombre	valeur nominale
titres au début d'exercice	500	1 euros
titres émis en cours d'exercice	0	0
titres remboursés ou annulés	0	0
titres à la fin de l'exercice	500	1 euros

Provisions

0 euros

État des dettes

Dettes	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Emprunts Av financière Dettes sociales Immobilisation Dettes fiscal Autres dettes Cpt régul	0.00 euros	0.00 euros		0.00 euros
Total	0.00 euros	0.00 euros	000 euros	0.00 euros

Dettes représentées par des effets de commerce
Néant

Charges à payer incluses dans les postes d'actif
Dettes sociales.....0.00 euros
Autres dettes.....0.00 euros

Produits constatés d'avance
Dettes sociales 0.00 euros

E- DÉTAIL DES COMPTES DE RÉGULARISATION

E1- Comptes de régularisation actif

Charges constatées d'avance
0 €

E2- Comptes de régularisation passif
Dettes sociales.....0.00 euros
Autres dettes.....0.00 euros

(Fin de l'annexe)

Procès-verbal d'approbation des comptes clos le 31 août 2022

L'an deux mil vingt deux, et le 21 novembre, à 9 heures, Monsieur Bruno Chamodon associé unique et président de la Société ABCM Progression, Société par actions simplifiée à associé unique au capital de 500€, dont le siège social est à G2C Business Center 63, rue André Bollier 69307 Lyon cedex 07, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 404197279, a établi et arrêté les comptes annuels de l'exercice clos le 31 août 2022.

Monsieur Bruno Chamodon étant l'associé unique, l'assemblée est donc déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Monsieur Bruno Chamodon a pris les décisions ci-après relatives à :
- l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 août 2022
- l'affectation du résultat ;

Les comptes de l'exercice clos le 31 août 2022 se soldent par un bénéfice d'un montant de 55079,62 euros.

Bruno Chamodon décide d'affecter le bénéfice après impôt de 55079,62 euros comme suit :
- 55079,62 € en dividende brut à payer à l'associé unique Bruno Chamodon

Les prélèvements sociaux s'élèvent à 9474 €. Le dividende après paiement des prélèvements sociaux s'élève à 45605.93 €.

Le prélèvement forfaitaire est de 12,8% sur les dividendes brut, soit 7050 €.

Les dividendes à payer à Bruno Chamodon sont donc de 38555.62 €

Soit une somme de 38555.62 € à verser à Bruno CHAMODON président et associé unique de la SASU ABCM Progression.

Les dividendes seront réglés à partir du 1ier janvier 2023.

Le montant des dividendes net après impôts et prélèvements mis en distribution au titre des trois exercices précédents et celui de l'abattement correspondant ont été les suivants :
Le dividende à répartir au titre de l'exercice 2020/2021 a été fixé à 21370.80€.
L'associé unique a reçu 21370.80€ dont 8548 € représentent le montant de l'abattement de 40 %.
Le dividende à répartir au titre de l'exercice 2019/2020 a été fixé à 5520,97€.
L'associé unique a reçu 5520,97€ dont 2208 € représentent le montant de l'abattement de 40 %.
Le dividende à répartir au titre de l'exercice 2018/2019 a été fixé à 14190,58 €.
L'associé unique a reçu 14190,58 € dont 5676 € représentent le montant de l'abattement de 40 %.

L'associé unique déclare qu'aucune convention visée à l'article L.223-19 du Code de commerce n'est intervenue au titre de l'exercice écoulé.

Le présent procès-verbal, signé par l'associé unique, est consigné sur le registre de ses décisions.

Bruno Chamodon
associé unique et président